



Titre du poste : Infirmière auxiliaire autorisée

Relève de : Superviseur médical / Médecin de la clinique

RÉSUMÉ

Ce poste à temps plein pour une infirmière auxiliaire autorisée (IAA) travaillera généralement 5 jours par semaine; heures: 8h00 - 16h00 et selon les besoins de la clinique.

RESPONSABILITÉS DES IAA

- Prend les signes vitaux du patient, enregistre les antécédents du patient, obtient une liste précise des médicaments et toute information que le médecin peut demander pour lui permettre d'aider au diagnostic et au traitement
- Maintient les dossiers des patients de manière ordonnée et organisée
- Explique les résultats normaux et anormaux des tests/laboratoires aux patients et à leurs proches
- Éduque le patient concernant les médicaments, les procédures invasives et non invasives
- S'assurer que les salles d'examen sont propres, bien approvisionnées et prêtes pour le prochain patient ; et aide l'infirmière en chef à s'assurer que l'équipement est propre/stérile et en état de marche
- S'assure que tout l'équipement de la clinique est en bon état de fonctionnement et communique rapidement à l'infirmière en chef lorsqu'un équipement ne fonctionne pas ou doit être remplacé
- Aide à organiser et à participer à des cliniques mobiles et à participer à des événements communautaires applicables
- Travaillera en pharmacie ou comme technicien de laboratoire, si nécessaire
- **Peut servir de caissier encaissant les frais auprès des patients**
- Fournit une contribution infirmière pour le développement du système de dossier médical électronique de NOVA et apprend efficacement à utiliser le système de dossier de santé électronique mis en place
- Effectue toutes les tâches nécessaires au bon fonctionnement général de la clinique et/ou selon les directives de la direction

QUALIFICATIONS

- Diplômée en tant qu'infirmière auxiliaire autorisée (IAA)
- Licence actuelle pour travailler comme IAA en Haïti
- Fortes compétences interpersonnelles et en communication
- Capacité à gérer l'ambiguïté et les priorités changeantes
- Capacité et désir d'aider à la clinique au besoin
- Bilingue anglais-français préféré mais pas obligatoire

COMPENSATION

- 15 jours de vacances par an et jours fériés
- Ce poste ne prévoit aucune rémunération supplémentaire pour les cliniques mobiles, les frais de transport ou tout autre avantage similaire